Priorités de conservation, d'étude et de suivi : un travail de référence réalisé par le CORA Isère

Le CORA Isère a réalisé un travail visant à déterminer les objectifs et les priorités dans les domaines de la conservation, de l'étude et du suivi de la faune (oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens) dans le département de l'Isère. Le document de référence qui en découle est destiné à servir à tous les organismes (associations, collectivités territoriales, Etat...) qui oeuvrent d'une manière ou d'une autre dans le domaine de l'étude et de la protection de la nature. Des programmes sont élaborés à partir de ce document, dont le financement provient du Conseil général de l'Isère et du Conseil régional Rhône-Alpes.

Le document connu sous l'abréviation DOP [définition des objectifs et des priorités de conservation, d'étude et de suivi de la faune sauvage dans le département de l'Isère (oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères)] présente plusieurs démarches qui visent à faire le point sur les connaissances, à les mettre en perspective et à définir des actions prioritaires et concrètes. Ce document (80p. + environ 120p. d'annexes) est à disposition au CORA38 en attendant une diffusion sur Internet.

Le point des connaissances

Le premier travail a été d'identifier les données disponibles, de faire le point sur les connaissances acquises et de les évaluer. Une enquête a été menée auprès de tous les organismes susceptibles de détenir des données sur le statut et l'évolution des vertébrés terrestres en Isère : 27 organismes ont répondu permettant l'établissement de plus de 80 fiches sur des programmes d'études en cours.

Un important travail d'analyse, notamment de la base de données du CORA Isère, a permis de dresser la liste des espèces de vertébrés du département de l'Isère, avec des indications de statut (estimations quantitatives, comportement hivernal…) et une évaluation des connaissances actuelles. Cette évaluation se fait avec un code (de 1 à 3, c'est à dire du moins bien connu au mieux connu) appliqué à chaque espèce et concernant différents domaines :

Pour les oiseaux	*Pour les reptiles, amphibiens, mammifères*
Connaissance actuelle	Connaissance actuelle
distribution des nicheurs	distribution des populations
distribution des hivernants	effectifs
effectifs nicheurs	
effectifs hivernants	
Tendance d'évolution	Tendance d'évolution
distribution des nicheurs	distribution des populations
distribution des hivernants	effectifs
effectifs nicheurs	
effectifs hivernants	

Le tableau issu de cette évaluation comporte plus de 2 000 informations.
Ce travail préliminaire permet donc de disposer d'un document qui synthétise ce que nous savons sur les vertébrés terrestres du département de l'Isère à un moment donné et constituera une référence pour diverses évaluations à venir.

La définition des priorités

L'objectif principal du travail est la définition des priorités : il n'est en effet pas possible de travailler sur tous les fronts en même temps. Le risque de disparition des espèces constitue la base sur laquelle a été fondé ce travail.
L'Isère disposant depuis 1995 (pour sa dernière version) d'une évaluation de ce risque de disparition des espèces dans les strictes limites départementales (liste rouge, Loose et Deliry 1995 / 1996), le travail a consisté en une intégration des statuts nationaux et européens (voire mondiaux) des espèces. Cette intégration permet de passer d'une logique de liste rouge dédiée à un espace plus ou moins restreint (département, pays…) à une logique de priorités de conservations qui intègre les différentes échelles de perception du statut des espèces. En effet, la

responsabilité d'une région, d'un département peut être importante pour la conservation d'une espèce qui se porte bien à l'échelle locale, mais qui est menacée à une échelle géographique plus large.

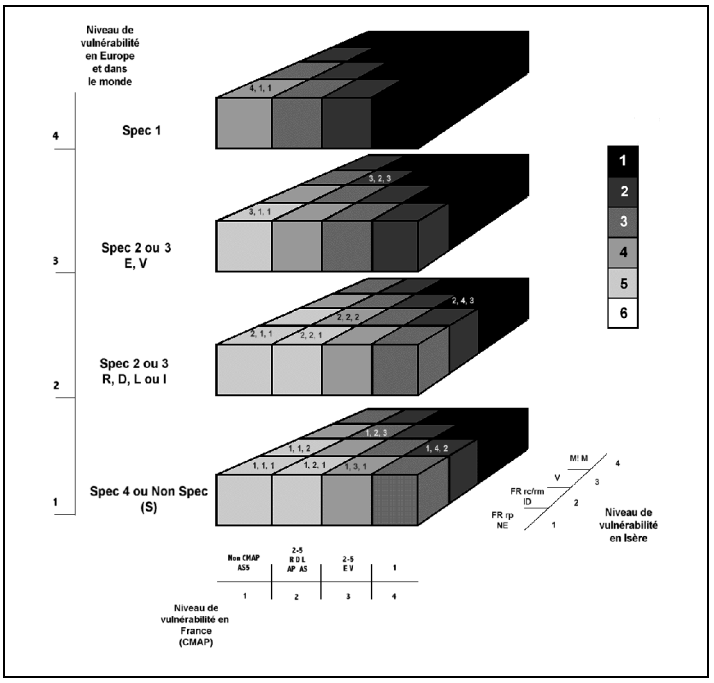

Cette démarche, initiée en Angleterre (Avery *et al.*, 1995), est concrétisée par la modélisation dans un cube des trois informations suivantes (qui forment donc les trois axes du cube) : le degré de menace en Europe, le degré de menace au niveau national et la proportion de l'effectif national par rapport à l'effectif européen.

Le même type de travail a été réalisé au niveau national pour les oiseaux et a abouti à une classification en six catégories appelées CMAP – espèces dont la Conservation mérite une attention particulière – (Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999).

A l'occasion de la définition des CMAP, les listes rouges françaises ont été remises à jour.
Nous avons donc repris pour le département de l'Isère ce principe de travail (la liste rouge départementale étant utilisée sur l'un des axes du cube). L'avantage est de conserver une continuité dans la logique de définition des priorités de conservation, quelle que soit l'échelle géographique de référence. Pour l'échelle européenne nous avons utilisé les données de Tucker et Heath (1994) et en l'absence de listes de priorités de conservation pour les mammifères, reptiles et amphibiens, nous avons utilisé pour chaque échelle de perception les listes rouges correspondantes (Maurin1994, WCU 1996).

L'Isère est le premier département en France à disposer, à côté d'une liste rouge départementale, d'une liste de priorités de conservation (Pc38). A partir de cette liste et de l'évaluation des connaissances, nous avons également défini des priorités d'études et de suivi des espèces en Isère : certaines espèces sont en effet très mal connues et il est urgent d'évaluer plus précisément leur statut pour pouvoir déterminer si elles sont menacées ou non en Isère. Cela doit permettre une application concrète du principe de précaution.

Des applications concrètes

L'ensemble du travail exposé ci-dessus a permis de définir des programmes d'action hiérarchisés (les Programmes prioritaires - PP) en regroupant les espèces ou les problématiques des espèces prioritaires. Dans la majorité des cas une déclinaison par milieu ou par site est possible, et permet donc de donner des lignes directrices (priorités) pour des politiques comme celle des Espaces naturels sensibles.

Principaux programmes prioritaires à engager

Oiseaux	O1	Espèce menacée au niveau mondial.	Râle des genêts
	O2	Espèces de vergers, milieux semi-ouverts, cavernicoles.	Pie-grièche (2), torcol, rapaces nocturnes (2), huppe.
	O3	Espèces des milieux agricoles.	Oedicnème, vanneau, courlis, busards.
Mammifères	M1	Espèce globalement menacée.	Loutre.
	M2	Chiroptères globalement menacés.	Rhinolophe euryale, petit et grand, barbastelle...
Amphibiens	A1	Espèces globalement menacées.	Triton crêté, rainette verte.
	A2	Espèces globalement vulnérables à suivre.	Sonneur à ventre jaune, pélodyte ponctué.
Reptiles	R1	Espèces vulnérables à suivre.	Lézard ocellé, coronelle girondine, lézard des souches.
Regroupement par site (milieu)	S1	Zones humides, étangs et marais prioritaires accueillant l'une ou l'autre de ces espèces.	Butor étoilé, sarcelle d'été, nette rousse, marouette ponctuée, blongios nain, héron pourpré...
	S2	Grottes, édifices et arbres creux accueillant des chauves-souris figurant en Pc38 de 2 à 5.	Voir liste.
Autres prog.	AP1	Suivi et coordination des connaissances sur la faune vertébrée terrestre en Isère.	Ensemble des vertébrés terrestres.
	AP2	Synthèse des connaissances et définition des méthodes de recherche des espèces "insuffisamment documentées"	Voir liste rouge.

D'autre part, on trouve dans la liste des espèces en Priorité de conservation de nombreuses espèces emblématiques qui y figurent souvent en raison de la présence d'une part importante de la population nationale en Isère (espèces de montagne principalement).
Enfin, notons que les priorités présentées ci-dessus ne tiennent pas compte des programmes déjà lancés depuis de nombreuses années (cistude par exemple).

En guise de conclusion

Deux points nous semblent importants à souligner. En premier c'est la démarche qui vise à faire le point, à évaluer les connaissances de façon critique et surtout à définir des priorités qui ne dépendent pas des modes, ou des *a priori* du moment : certaines espèces discrètes ou peu « prestigieuses » seront mieux prises en compte. Deuxièmement, c'est la diversité des utilisations possibles pour des associations, administrations, collectivités : comme document de référence, d'évaluation, de hiérarchisation. Le conseil général de l'Isère par exemple, l'utilise très largement pour mettre en cohérence ses différentes interventions dans le domaine de l'environnement et finance les programmes s'appuyant sur DOP.
Enfin, soulignons que ce travail n'aurait pas été possible sans la masse de données fournie par les bénévoles des associations*. La gestion et la valorisation de ces données sont primordiales pour la protection ou la gestion des espèces et des milieux et ont été indispensables dans la réalisation de ce travail qui est, semble-t-il, le premier et le seul en France à l'échelle d'un département.

** Tous les observateurs sont cités dans le rapport. Merci aussi à Madame D. Yeatman-Berthelot qui nous a aidé pour la partie méthodologique. Merci aux financeurs de ce projet : le Conseil Général de l'Isère et le Conseil Régional Rhône-Alpes.*

Références

AVERY M.I., GIBBONS D.W., PORTER R.F., TEW T., TUCKER G.M., & WILLIAMS G.M. 1995
Revising the UK Red Data List: the biological basis of UK conservation priorities.
Ibis, 137: 232-239.

LOOSE D., DELIRY C. 1995
Guide des espèces animales menacées en Isère.
Conseil général de l'Isère. Plaquette 23 pp.

LOOSE D., DELIRY C.1996
Les listes rouges des vertébrés du département de l'Isère. Présentation de la méthodologie et des résultats.
CORA Isère. 14 pp. + annexes.

LOOSE D., DELIRY C.1999
Définition des objectifs et des priorités de conservation, d'étude et de suivi de la faune sauvage dans le département de l'Isère.
CORA Isère. Conseil générale de l'Isère / Conseil régional Rhône-Alpes. 80 pp + annexes.

MAURIN H. 1994
Le livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France.
WWF, MNHN. Ed. Nathan. 175 pp.

ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D. 1999
Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.
Société d'Etudes Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

TUCKER M., HEATH M. F. 1994
Birds in Europe. Their conservation status.
Bird Life conservation Series n 3. Bird Life International. 600 pp

WCU 1996
1996 IUCN Red List of Threatened Animals.
IUCN, Switzerland, Gland : intro 70 + 368 p. + Annex 10.

© CORA Isère 2001

Pour toute correspondance

D. Loose
CORA Isère
MNEI, 5, place Bir Hakeim
38000 GRENOBLE

cora38@worldnet.fr